

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la commune de Châtelleraut (Vienne), lors de la séance du 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la commune de Châtelleraut (Vienne), lors de la séance du 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17445_t1_0055_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 20 vendémiaire an III

(samedi 11 octobre 1794)

Présidence de CAMBACÉRÈS

La séance est ouverte à 9 heures par la lecture de la correspondance (1).

1

Les citoyens assemblés de la commune de Châtellerault [Vienne] félicitent la Convention sur son énergie, et les armées sur leur courage; ils annoncent que depuis la chute du dernier tyran, et la cessation de son affreux système, le bonheur est revenu habiter au milieu d'eux; ils remercient la Convention d'avoir brisé les fers des patriotes opprimés, des cultivateurs et de tous les hommes utiles; ils peignent la joie qui a régné dans leur commune lorsque ces malheureuses victimes du despotisme de Robespierre ont pu se précipiter dans les bras de leurs parens et de leurs amis; ils jurent de maintenir le gouvernement révolutionnaire, de terrasser l'aristocratie et le modérantisme; et ils invitent la Convention à démasquer les scélérats qui, sous le voile du patriotisme, voudroient ramener la tyrannie de Robespierre et de ses complices.

La Convention nationale décrète la mention honorable de cette adresse, son insertion au bulletin, et son renvoi au comité de Sûreté générale (2).

Les citoyens de la commune de Châtellerault écrivent à la Convention (3) :

Depuis la mort du tyran Robespierre, le calme renaît parmi nous, les jours d'oppression s'oublient. Oui, nous avons vu une infinité de citoyens, de pères de famille, de laborieux cultivateurs, victimes de l'erreur et du système monstrueux qu'avoit enfanté ce monstre, rendus à leurs familles; ces verroux si insultans

pour de vrais républicains, ont été brisés, et ces citoyens, ces hommes qui ne connurent jamais l'art funeste des conspirations, grossissent maintenant la masse des hommes utiles, prêts non seulement à tout sacrifier, mais encore à périr pour maintenir la liberté.

Si des hommes qui n'ont d'autre jouissance que de tourmenter le citoyen paisible, le vrai républicain, osent élever la voix et calomnier le représentant qui a porté la paix dans nos murs, ah! citoyens, déchirez le voile, vous apercevrez que la malveillance seule les anime, qu'ils veulent le régime tyrannique, qu'ils sacrifieroient la France entière pour satisfaire leurs haines, leurs passions et leurs intérêts.

Les citoyens de Châtellerault terminent leur adresse en désapprouvant formellement l'adhésion donnée par quelques meneurs à celle de Montauban;

En jurant une union inviolable à la Convention nationale, de la défendre jusqu'à la mort, de remplir avec énergie tous les devoirs que la patrie a droit d'attendre d'eux, et de tout sacrifier pour elle.

Suivent un grand nombre de signatures.

2

Le comité révolutionnaire du district de Sedan [Ardennes] félicite la Convention sur le retour à la vie du représentant Tallien, et l'invite à surveiller les traîtres qui annoncent de grandes mesures tramées dans le silence, et ils protestent de leur fidélité à la Convention, seul point de ralliement de tous les Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.-V., XLVII, 104.

(2) P.-V., XLVII, 104.

(3) Bull., 3 brum. C. Eg., n° 798.

(4) P.-V., XLVII, 104. C. Eg., n° 785; M.U., XLIV, 317.